



ISSN 0154 - 2109



Rapport du Comité d'Homologation Régional Auvergne : année 2015.

Thibault Brugerolle, Jean-Pierre Dulphy et le CHR Auvergne



LE GRAND-DUC N°84 (ANNEE 2016)



Résumé

Ce 12^{ème} rapport du Comité d'Homologation Régional Auvergne est la synthèse commentée des observations d'oiseaux rares au cours de l'année 2015. Parmi les fait marquants, on soulignera la première mention régionale du Faucon crécerellette et les observations d'espèces occasionnelles comme la Bernache cravant, le Flamant rose, le Pouillot à grands sourcils, etc. Les Rolliers d'Europe ont encore été nombreux cet été et les connaissances sur la Chevêchette d'Europe progressent toujours.

Introduction

Ce 12^{ème} rapport du Comité d'Homologation Régional (CHR) Auvergne est la synthèse commentée des observations d'oiseaux rares et occasionnels homologués en 2015. Figurent également dans ce rapport les données d'espèces migratrices plus communes observées à des dates inhabituelles ainsi que, à titre informatif, les dernières données homologuées par le Comité d'Homologation National (CHN) et parues dans la revue *Ornithos*. Le nombre de données (n=456) traitées par le comité cette année a fortement augmenté (+ 52 %) par rapport à 2014. Au total, 428 observations ont été validées et 28 non validées.

L'année 2015 est avant tout marquée par l'apparition d'une nouvelle espèce sur la liste de l'avifaune régionale (catégorie A et C) : le Faucon crécerellette. Sans trop de surprise, deux individus ont été découverts au mois d'août sur la Planèze de Saint-Flour qui a également accueilli cet été et en début d'automne un Elanion blanc, un Aigle de Bonelli, deux Busards pâles, un Faucon émerillon estivant, sans parler d'un important dortoir de Busard cendré, de la nidification du Hibou des marais et de l'estivage de plusieurs Faucons kobez. Sans nul doute le meilleur coin pour observer les rapaces en Auvergne. A noter aussi cette année la seconde mention régionale de la sous-espèce *badius* de la Pie-Grièche à tête rousse, la troisième mention de Sterne caugek, la quatrième de Sterne hansel ainsi que la cinquième de Pouillot à grands sourcils. Parmi les espèces qui n'étaient plus apparues depuis une dizaine d'années, soulignons les observations d'une Oie des moissons, d'une Bernache cravant et d'un Flamant rose. En outre, les Rolliers d'Europe ont encore été nombreux cet été (9 individus) et les connaissances sur la Chevêchette d'Europe continuent de progresser. Précisons enfin que les données de Gypaète barbu ne sont pas reprises dans ce rapport car elles ont toutes été placées en catégorie E.

Par ailleurs, à la fin de l'année 2015, le comité, composé cette année de T. Brugerolle (président), J.-P. Dulphy (secrétaire), S. Heinerich, R. Riols, G. Saulas, P. Turret et A. Trompat, a travaillé sur une refonte de la liste des espèces et des sous-espèces soumises à homologation régionale. En effet, le nombre de données annuelles étudiées par le comité a très fortement augmenté depuis l'ouverture de la base de données en ligne www.faune-auvergne.org en 2009 et les connaissances sur l'apparition des taxons occasionnels se sont par conséquent nettement améliorées. Afin de ne pas surcharger la nouvelle liste, le comité a donc choisi de ne retenir que les taxons enregistrant en moyenne moins de 3 données annuelles (nettoyées des éventuels doublons) sur les 6 dernières années. D'autre part, la période d'homologation a été revue pour deux espèces migratrices. Les changements suivants prennent donc effet au 1^{er} janvier 2016 :

- **Harle piette** *Mergellus albellus* : désormais soumis à homologation. Autrefois hivernant régulier dans l'Allier et peu fréquent dans le Puy-de-Dôme, le Harle piette est devenu un hivernant très rare dans l'ensemble de la région. Il n'est plus d'apparition annuelle depuis 2000 et même les vagues de froid septentrionales peinent à apporter quelques individus.
- **Butor étoilé** *Botaurus stellaris* : soumis à homologation du 20 mai au 30 septembre. Le Butor étoilé était jusqu'ici soumis à homologation toute l'année. De 2009 à 2014, il y a eu en moyenne 4,3 individus par an et l'espèce s'avère régulière en faible effectif depuis le début des années 2000. Il est surtout signalé de fin octobre à mi-mai. Il est par contre beaucoup plus rare en période estivale, d'où le maintien sur la liste à cette époque de l'année.
- **Crabier chevelu** *Ardeola ralloides* : soumis à homologation du 1^{er} octobre au 31 mars. Le Crabier chevelu était soumis à homologation toute l'année depuis 2003, date de création du CHR. L'apparition de cette espèce est quasi annuelle depuis 1995 et en moyenne 3,5 individus par an furent notés de 2009 à 2014. Néanmoins, étant donné qu'il est un hivernant très rare sur le pourtour méditerranéen français et que des observations au-delà du 1^{er} octobre ont été réalisées dans les régions voisines, le comité a décidé de garder un œil sur les éventuelles données tardives et hivernales.
- **Vautour moine** *Aegypius monachus* : plus soumis à homologation. Depuis deux ans, le Vautour moine était soumis à homologation partout sauf dans le Mézenc (43). Son statut a évolué de manière favorable : d'apparition exceptionnelle à la fin des années 1990, il est devenu en un peu plus d'une décennie un estivant régulier en très faible effectif dans la région avec 4,3 données par an de 2009 à 2014. Cette moyenne annuelle serait en réalité plus élevée si l'on prenait en compte les données d'oiseaux issus des programmes de réintroduction.

- **Faucon hobereau** *Falco subbuteo* : soumis à homologation du 1^{er} novembre au 20 mars. Le comité a revu le début de la période d'homologation, jusqu'alors fixé au 10 novembre, puisque après vérification il n'existe aucune donnée de Faucon hobereau en novembre dans la base de données. La donnée la plus tardive jusqu'à présent est le 30 octobre.
- **Bécasseau maubèche** *Calidris canutus* : désormais soumis à homologation. Avec seulement 1,9 donnée par an, le Bécasseau maubèche fait son retour sur la liste des espèces soumises à homologation. C'est un migrateur observé en très faible effectif ces dernières années et parfois en des lieux surprenants (sur un parking en centre-ville, dans un parc urbain).
- **Bécasseau sanderling** *Calidris alba* : désormais soumis à homologation. Lui aussi fait son retour sur la liste (moyenne de 2,0 données annuelles de 2009 à 2014). Il reste un migrateur rare, visible en avril - mai, puis en août - septembre. Les données concernent essentiellement les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme.
- **Bécasseau de Temminck** *Calidris temminckii* : désormais soumis à homologation. Quoique un peu plus commun que les Bécasseaux maubèche et sanderling, il reste un migrateur peu fréquent avec en moyenne 2,5 individus notés chaque année entre 2009 et 2014. Il est visible dans notre région lors des passages migratoires, principalement de fin avril à fin mai, puis de fin juillet à fin septembre.
- **Bécasseau cocorli** *Calidris ferruginea* : désormais soumis à homologation. Curieusement, le nombre de données est en baisse ces dernières années. Qualifié à la fin des années 1990 de migrateur régulier dans les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme, le Bécasseau cocorli est devenu aujourd'hui un migrateur peu fréquent. Il ne fait même plus systématiquement l'objet de mentions annuelles.
- **Tournepierrre à collier** *Arenaria interpres* : désormais soumis à homologation. Le Tournepierrre à collier avait été sorti de la liste des espèces soumises à homologation en 2010 parce qu'il ne posait pas de problème d'identification. Mais, les chiffres ayant parlé (moyenne de 0,8 donnée annuelle de 2009 à 2014), cette espèce demeure une vraie rareté dans notre région et mérite de manière plus objective d'être maintenue sur la liste du CHR.
- **Chevêchette d'Europe** *Glaucidium passerinum* : plus soumise à homologation. Le nombre de données annuelles a été faible de 2007 à 2013 puis, grâce à un effort de prospection inédit, 12 à 13 sites occupés furent découverts en 2014 dans six massifs forestiers. La Chevêchette est sans doute beaucoup moins rare qu'on ne le pensait et de nouvelles découvertes à venir sont fort probables.
- **Martinet à ventre blanc** *Apus melba* : soumis à homologation du 1^{er} novembre au 15 mars. Le Martinet à ventre blanc était auparavant soumis à homologation du 10 octobre au 15 mars. Cette période d'homologation avait été fixée par rapport aux dates de présence de la population de Haute-Loire, département de moyenne montagne. Or, ces dernières années, des observations tardives et régulières à proximité de Cournon-d'Auvergne (63), où une petite population semble s'être installée, montrent que cette espèce peut être notée bien au-delà du 10 octobre dans un contexte planitiaire en Auvergne, à l'instar d'autres populations françaises.
- **Rollier d'Europe** *Coracias garrulus* : plus soumis à homologation. Le Rollier se montre de plus en plus fréquemment et il est observé chaque année depuis 2011. On pourrait même qualifier ses apparitions de prévisibles dans le massif du Mézenc en été. La majorité des données concerne la dispersion postnuptiale de fin juillet à mi-septembre avec essentiellement des jeunes notés. De 2009 à 2014, il y a eu en moyenne 3,8 individus observés chaque année.
- **Begeronnette de Yarrell** *Motacilla alba yarrellii* : soumise à homologation du 1^{er} mai au 31 août. Cette sous-espèce est devenue régulière tout en restant peu fréquente en 6 ans. Elle est surtout observée lors du passage prénuptial. La hausse du nombre de données est sans doute liée à une meilleure connaissance des critères d'identification ainsi qu'à une meilleure attention de la part des observateurs sur les grands groupes de Bergeronnettes grises en halte migratoire. Cependant, dans les archives de la LPO Auvergne, on trouve des mentions de Yarrell en dehors des passages migratoires (fin mai, juillet et août) et le comité souhaite garder un œil sur d'éventuelles nouvelles données estivales qui pourraient concerner des individus intermédiaires *Motacilla a. alba x Motacilla a. yarrellii*.
- **Cisticole des joncs** *Cisticola juncidis* : désormais soumise à homologation. La Cisticole des joncs avait été retirée de la liste en 2010 car une augmentation du nombre de données avait été pressentie. Or, ce ne fut pas le cas : elle demeure toujours aussi rare avec en moyenne 2,2 individus contactés par an. Les données restent sporadiques et les chanteurs ne semblent pas se cantonner.
- **Rousserolle turdoïde** *Acrocephalus arundinaceus* : soumise à homologation du 1^{er} septembre au 20 avril. Jusqu'ici, la Rousserolle turdoïde était soumise à homologation toute l'année. La plupart des données concernent des individus en halte migratoire au printemps ainsi que de très rares chanteurs cantonnés sur des sites de nidification. Avec en moyenne 3,7 individus notés chaque année de 2009 à 2014, elle n'est plus à homologuer

toute l'année. Toutefois, le passage postnuptial de cette espèce étant méconnu et les possibilités de confusion non nulles, elle demeure soumise à homologation du 1^{er} septembre au 20 avril.

- **Fauvette orphée** *Sylvia hortensis* : désormais soumise à homologation. Les petites populations de Haute-Loire et du Puy-de-Dôme sont en très net déclin depuis 15 ans, à tel point que la Fauvette orphée est devenue en danger critique d'extinction dans la région. Moins de trois individus par an ont été notés ces dernières années, avec parfois des années blanches, et les recherches ciblées sont souvent vaines.

Souignons enfin que trois taxons enregistrant en moyenne plus de 3 données annuelles de 2009 à 2014 ont tout de même été maintenus sur la liste. Il s'agit de taxons à caractère invasif ou apparus en Auvergne de manière exceptionnelle sur la période considérée : la Buse pattue (afflux sans précédent lors des hivers 2010-2011 et dans une moindre mesure en 2011-2012), la Mouette tridactyle (afflux exceptionnel suite à une tempête d'ouest fin janvier 2009) et le Bouvreuil trompetant (afflux lors des hivers 2010-2011 et 2012-2013 mais aucun recul sur la régularité des apparitions de ce taxon récemment décrit).

Liste systématique des données acceptées pour l'année 2015 (catégorie A et C)

Les données sont présentées comme suit:

- 1- Nom français [* : espèce traitée par le CMR (Comité de suivi des Migrateurs Rares)], nom scientifique.
- 2- Entre parenthèses, les premiers chiffres indiquent respectivement le nombre de données homologuées en Auvergne depuis la création du CHR Auvergne (2003) ou du CHD 43(1998) et le nombre d'individus correspondant (l'année en cours est exclue) ; les deux derniers chiffres, le nombre de données homologuées et le nombre d'individus au cours de l'année mentionnée.
- 3- Année (si antérieure à 2015).
- 4- Département dans l'ordre alphabétique puis la localité : commune et entre parenthèses lieu-dit (non mentionné si l'auteur de la donnée ne souhaite pas le dévoiler).
- 5- effectif, âge et sexe si connus.
- 6- Précision si l'oiseau a été tué, trouvé mort ou capturé par un bagueur.
- 7- Date d'observation.
- 8- Observateur(s), limité à trois, ou anonyme si l'observateur ne souhaite pas que son nom apparaisse.
- 9- Commentaires éventuels.
- 10- La liste taxonomique est la Liste officielle des Oiseaux de France (CAF, 2007). Sont prises en compte les modifications ultérieures proposées par la CAF, dont celles de 2013 (Crochet et al., 2013).
- 11- Les données concernant les sous-espèces sont mentionnées comme « présentant les caractéristiques » de la sous-espèce concernée.
- 12- Les données présentées sont la propriété entière des observateurs. Elles doivent être citées comme telles dans la littérature, par exemple : Macreuse noire : 1 le 18 février 2015 à Corent (pont des Goules) (A. Luguin in Brugerolle & Dulphy – CHR Auvergne, 2015).

Abréviations utilisées :

ind. : individus - ad. : adulte(s) - subad. : subadulte - m. : mâle - fem. : femelle - imm. : immature – cht : chanteur(s)

CYGNE CHANTEUR* – *Cygnus cygnus* (33/9 - 26/1)

Cantal : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 ad. du 7 au 10 mars, puis du 21 au 31 mai (L. MALY, R. RIOLS, M. BOCH et al.). Cet oiseau est très probablement celui qui avait été observé à Sériers (15) en avril 2014. La Planèze de Saint-Flour semble donc bien lui plaire en période de nidification mais ses chances de trouver un partenaire paraissent bien minces...

OIE DES MOISSONS – *Anser fabalis* (10/11 - 5/1)

Allier : Châtel-de-Neuvre (Tilly), la Ferté-Hauterive (les Grands Louis), Chemilly (les Moquets), 1 les 10 et 11 janvier (J.-C. et M. SAUTOUR, S. VRIGNAUD et al.).

Il faut remonter à janvier 2006 pour retrouver la précédente observation homologuée en catégorie A et C (2 individus aux Martres-d'Artière dans le Puy-de-Dôme). Pour mémoire, l'hivernage de cette espèce était régulier dans le Val de Loire et d'Allier bourbonnais dans les années 1970 et 1980 et concernait des effectifs de l'ordre de 200 individus. Petit à petit, ces sites d'hivernage ont été désertés dans les années 1990, à l'instar d'autres régions françaises et du sud de l'Europe (FRENOUX, 2004).

OIE RIEUSE – *Anser albifrons* (31/25 - 10/7)

Allier : Châtel-de-Neuvre (Tilly), Chemilly (les Moquets), la Ferté-Hauterive (les Grands Louis, Boudemange), 4 à 7 ad. du 2 au 11 janvier (J.-C. et M. SAUTOUR et al.).

L'hivernage n'avait plus été constaté dans la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier depuis 2012. C'est en février 2010 que le dernier groupe un peu important avait été observé dans notre région (10 ind. à Saint-Léopardin-d'Augy). Toutes les mentions régionales proviennent du département de l'Allier et de la moitié nord du Puy-de-Dôme, principalement dans le Val d'Allier.

BERNACHE CRAVANT – *Branta bernicla* (0/0 - 8/1)

Allier : Vichy (lac d'Allier), 1 ad. de la sous-espèce *bernicla* du 23 au 30 novembre (M. CARLI fide M. JEAN et al.).

7^{ème} mention régionale depuis les années 1960. L'apparition de cette espèce en Auvergne est plutôt liée à des phénomènes météorologiques particuliers (tempêtes) qui doivent déporter des oiseaux, hivernant habituellement sur la côte atlantique, vers notre région (FRENOUX, 2004). Or, ce ne fut pas vraiment le cas cette fois-ci : une petite vague de froid arrivant par le nord est descendue sur l'Auvergne à partir du 21 novembre, entraînant un brusque rafraîchissement des températures, quelques ondées en plaine et les premières chutes de neige en montagne, avec un vent soufflant modérément (rafales d'au maximum 55 km/h enregistrées dans l'Allier), mais il ne s'agissait pas non plus d'un épisode météorologique exceptionnel pour une fin de mois de novembre... Les précédentes observations remontaient au passage de l'ouragan Lothar à la fin de l'année 1999. Un individu fut alors noté le 28 décembre à Pérignat-sur-Allier (63) et un second oiseau stationna du 2 au 10 janvier 2000 à Ytrac (15).



Photo 1 : Bernache cravant, adulte, Vichy (03), novembre 2015 (R. ANDRIEU)

MACREUSE NOIRE – *Melanitta nigra* (4/3 - 1/1)

Puy-de-Dôme : Corent (pont des Goules), 1 mâle adulte le 18 février (A. LUGUIN).

En Auvergne, cette espèce est plus rare que la Macreuse brune. Les observations sont toutes hivernales à l'exception de 3 données en avril concernant à chaque fois un individu. La date et l'absence de vague de froid plaident plutôt pour un individu en halte lors de la migration pré-nuptiale. Le lieu de l'observation (sur un replat de la rivière Allier) peut sembler inhabituel mais il ne faut pas oublier que cette espèce fréquente les rivières de la toundra en période de nidification. La dernière observation régionale remontait au 23 décembre 2010 à Parentignat (63).

HARLE HUPPE – *Mergus serrator* (53/18 - 4/1)

Puy-de-Dôme : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 1 mâle adulte le 28 novembre (G. LE COZ, A. POUGET, M. POMMAREL et al.).

La commune de Pérignat-sur-Allier accueille l'espèce pour la troisième fois. L'oiseau a stationné moins de 24 heures et il est reparti en migration à la tombée de la nuit. En Auvergne, les données de mâle adulte sont nettement moins nombreuses que celles de femelle ou d'immaturation. Le dernier observé dans notre région était à Maringues (63) en décembre 2004, soit il y a onze ans.

BUTOR ETOILE – *Botaurus stellaris* (108/27 - 15/7)

Cantal : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 le 15 mars (L. BELENGUIER, N. LOLIVE, M. KREDER) ; Cussac (narse de Lascol), 1 le 10 mars (J.-P. BRUN *fade* S. ALCOUFFE) et 1 le 7 avril (R. RIOLS) ; Madic (lac de Madic), 1 du 2 novembre au 9 décembre (R. COUSTEIX *et al.*)

Puy-de-Dôme : Orléat (Puy Renard), 1 le 17 avril (G. BRUGEROLLE) ; Egliseneuve-d'Entraigues (lac de l'Esclauze), 1 le 24 avril (T. LEROY) ; les Pradeaux (la Garde), 1 le 30 décembre (G. et N. SAULAS).

Le Butor étoilé a sans doute toujours été un nicheur localisé chez nous, en raison de la rareté des milieux qu'il affectionne. Des chanteurs – ce qui n'implique pas nidification souligne BRUGIERE (1989) – sont encore localisés au cours des années 60-70 dans l'Allier (Thiel-sur-Acolin et Lurcy-Lévis), en juin 1965 dans une boire envahie de roseaux à Limons dans le Puy-de-Dôme (MAURIT) et vers 1970 sur deux étangs des Combrailles, notamment celui de Chancelade à Montel de Gelat (G. PRUDENT in BRUGIERE et al., 1979). BULIDON (1994) ajoute qu'il aurait niché à l'ancien étang de Passat, commune de Saint-Victor, dans l'Allier. Enfin, un nid garni de 10 œufs est découvert en Haute-Loire en 1973 dans la roselière d'une boire de l'Allier à Lamothe (LHERITIER, 1979). Depuis, aucun indice de reproduction n'a été noté. BRUGIERE et al. (1979) concluent dès 1979 que le Butor étoilé peut être considéré comme quasiment éteint en Auvergne, disparition qui sera confirmée les décennies suivantes.

Néanmoins, bien que ne nichant plus en Auvergne, le Butor reste observé de manière occasionnelle. Six individus sont notés dans les années 1970 dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, principalement le long de la rivière Allier. Dans les années 1980, il est encore signalé à six reprises, uniquement en hiver ou lors de la migration pré-nuptiale. La première mention cantalienne est enregistrée dans cette décennie avec un individu les 2 et 3 mai 1986 à Cussac. Dans les années 1990, la population européenne étant en déclin prononcé, France y compris, il n'est pas étonnant que ses apparitions furent encore plus rares avec seulement 4 individus. En somme, un individu est vu tous les 2 ans sur une période de 30 ans, ce qui lui a valu le statut de migrateur ou d'hivernant occasionnel à accidentel selon le département dans la liste commentée des oiseaux d'Auvergne (BOITIER, dir., 2000).

Au début des années 2000, semble se dessiner une augmentation du nombre de données. Ainsi, deux Butors sont notés en 2002, 4 en 2003 et 1 en 2004, soit plus de données en 5 ans que pour chaque décennie précédente. Mais ce léger sursaut s'érode un peu de 2005 à 2009 avec seulement 4 nouvelles observations. Il faut attendre l'année 2010 pour que le nombre de données explose : 5 individus sont alors signalés cette année là, dont le stationnement près d'un mois d'un oiseau à Pulvérières dans le Puy-de-Dôme. En 2011, le nombre d'oiseaux observés est encore élevé (6 individus) et, pour la première fois, les quatre départements accueillent l'espèce lors d'une même année. BRUGEROLLE et al., 2012 lient cette soudaine augmentation des observations au nombre croissant de personnes saisissant leurs données sur le site www.faune-auvergne.org ainsi qu'à une meilleure santé des populations d'Europe du Nord. L'année 2012 marque un record du nombre d'individus observés au cours d'une seule année : 7 Butors sont ainsi signalés. Les deux années suivantes, le nombre de données fléchit légèrement avec 4 données annuelles, pour remonter à 7 observations en 2015. Le statut du Butor a donc évolué de manière favorable au cours des 6 dernières années avec en moyenne 5 individus notés par an et il peut désormais être qualifié de migrateur régulier en faible nombre et d'hivernant occasionnel.

La phénologie d'apparition du Butor a été traitée par BRUGEROLLE & DULPHY dans le rapport du CHR de l'année 2013 et les deux dernières années ne modifient guère leur constat. Le Butor étoilé étant une espèce très sensible au froid, notamment au gel prolongé des zones humides, ajoutons que les observations hivernales ne concernent que les plaines des départements de l'Allier (Val d'Allier surtout et occasionnellement les étangs du NO) et du Puy-de-Dôme (Val d'Allier essentiellement) à quelques exceptions près. Il a ainsi été noté à 2 reprises en hiver en Haute-Loire, mais cependant en des localités (Bas-en-Basset en bord de Loire et Lamothe en bord d'Allier) à très basse altitude pour ce département. Par ailleurs, le Lac de Madic (424 m d'altitude) dans le NO du Cantal a également accueilli 1 à 2 individus quatre hivers de suite.

BLONGIOS NAIN – *Ixobrychus minutus* (23/13 - 1/1)

Puy-de-Dôme : les Pradeaux (la Garde), 1 mâle chanteur le 27 juin (G. SAULAS).

Le site des Pradeaux avait déjà accueilli un mâle chanteur l'année dernière. Un mâle adulte avait par ailleurs été observé en juillet 2005 sur ce site et une autre observation avait été réalisée en juin 2011 à quelques centaines de mètres de là. La nidification dans la belle roselière de cette ancienne gravière semble fort possible mais elle n'a jamais été prouvée jusqu'à présent.

CRABIER CHEVELU – *Ardeola ralloides* (35/28 - 3/2)

Allier : Saint-Rémy-en-Rollat (les Carrés), 1 les 4 et 7 mai (P. BEZE).

Puy-de-Dôme : Clermont-Ferrand (bassins de la sucrerie Bourdon), 1 le 24 mai (J.-P. DULPHY).

Avant les années 2000, le Crabier chevelu était surtout observé dans le département de l'Allier, principalement dans le Val d'Allier où il a niché en 1995, plus rarement en Sologne bourbonnaise et dans le nord de l'Aumance, et de manière occasionnelle dans le Puy-de-Dôme, le Cantal et la Haute-Loire (BOITIER, dir., 2000 ; ANDRIEU in LPO Auvergne, 2010). Depuis, il est noté de manière à peu près égale dans les départements du Cantal, du Puy-de-Dôme et de l'Allier mais il reste toujours une espèce rare en Haute-Loire (seulement 6 mentions connues en 50 ans). Le Val d'Allier et les sablières attenantes restent des lieux de halte privilégiés. Les zones humides du Cantal sont aussi régulièrement visitées, et plus particulièrement celles du bassin d'Aurillac.

Depuis le début du XXI^{ème} siècle, le Crabier chevelu a presque toujours été observé à l'unité. La migration pré-nuptiale représente 80 % (n=28/35) des données. Elle s'étend du 14 avril au 8 juin avec un pic durant le mois de mai, qui

cumule 60 % des observations printanières. Les mentions en juillet – août sont nettement plus rares (20 % des données) et s'étalent du 13 juillet au 24 août, le mois d'août cumulant 67 % des observations. Une seule donnée concerne un individu observé en automne le 1^{er} octobre à Chemilly (03). Sur les 35 mentions récentes de l'espèce, une seule a trait à un stationnement prolongé : un individu du 13 au 30 juillet 2011 à Ytrac (15). Les autres observations concernent des oiseaux ayant séjourné au maximum 3 jours, et bien souvent un seul.

SPATULE BLANCHE – *Platalea leucorodia* (26/16 - 4/4)

Allier : Saint-Rémy-en-Rollat (les Carrés), 1 le 3 septembre (R. ANDRIEU) ; Ainay-le-Château (étang de Chandon), 1 imm. de première année les 28 et 29 novembre (A. TROMPAT).

Puy-de-Dôme : Saint-Flour (le Soleil), 2 imm. de première année le 15 novembre (T. BRUGEROLLE).

Nombre de données assez classique mais cette année elles concernent toutes l'automne, ce qui l'est un peu moins. L'ENS de la boire des Carrés avait déjà accueilli une Spatule blanche le 24 mai 2011. Par ailleurs, les 2 oiseaux notés à Saint-Flour dans le Bas-Livradois étaient en migration active et l'individu observé fin novembre à Ainay-le-Château débutait peut-être un hivernage. Pour rappel, un individu avait passé une partie de l'hiver 2012-2013 dans ce même secteur du département de l'Allier.

FLAMANT ROSE – *Phoenicopterus roseus* (3/1 - 29/1)

Puy-de-Dôme : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 1 immature du 19 au 28 mai (G. LE COZ, A. POUGET, J.-C. LABLANQUIE et al.).

L'apparition de cet oiseau en même temps que de nombreux Faucons kobez, d'une Pie-Grièche à tête rousse de la sous-espèce badius et d'un Traquet kurde au sommet du Puy-de-Dôme plaide plutôt en faveur d'une origine sauvage, des vents de sud et de sud-est ayant favorisé son arrivée, et le comité l'a accepté en catégorie A. Par le passé, des phénomènes météorologiques particuliers ont en partie expliqué les apparitions de Flamant rose en Auvergne. Pour BLANCHON & BRUGIERE (1984), la concomitance d'une très violente tempête du sud-est en novembre 1982 avec les observations aberrantes d'au moins 6 Flamants roses dans l'Allier semble bien pouvoir être assimilée à une relation de cause à effet. De même, le Flamant rose adulte noté en août 2006 à Pérignat-sur-Allier est apparu alors qu'un vent violent de sud soufflait depuis 3 semaines. Néanmoins, certaines mentions anciennes sont soumises à caution dans la Liste commentée des oiseaux d'Auvergne (BOITIER, dir., 2000) et il pourrait s'agir d'oiseaux échappés de captivité.



Photo 2 : Flamant rose, immature, Pérignat-sur-Allier, (63), mai 2015 (A. POUGET)

ELANION BLANC – *Elanus caeruleus* (6/5 - 75/5)

Allier : Chemilly (les Moquets), 1 le 8 mars (F. GUELIN).

Cantal : Cussac (les Bornes, les Poujumeaux, narse de Lascols, Lascols), Paulhac (Cornaire), 1 imm. de première année puis de deuxième année du 12 août au 9 janvier 2016 (C. ROLLANT, M.-F. CANEVET et al.).

Haute-Loire : Saint-Jean-de-Nay (Termes Hauts), 1 le 21 août (C. HOSTEIN).

Puy-de-Dôme : Gerzat (A71 sortie n°14, Fosseville), 1 ad. du 1^{er} au 8 janvier (R. DIZY et al.) ; Saint-Victor-la-Rivière (forêt de Courbanges), 1 le 9 novembre (D. VIGIER).

Année exceptionnelle à plusieurs titres :

- C'est le record du nombre d'individus (5) sur une année. Rappelons que l'Elanion n'est pas d'observation annuelle en Auvergne. Il n'a pas été vu en 2012 et 2013 par exemple.
- Les citations émanent des quatre départements.

- L'oiseau de Cussac apporte la durée de stationnement la plus longue dans notre région (151 jours).
- Les stationnements prolongés de deux individus, l'un à Gerzat dans l'agglomération clermontoise et l'autre à Cussac et Paulhac sur la Planèze de Saint-Flour, ont permis à au moins 36 personnes de l'observer.



Photo 3 : Elanion blanc, Cussac (15), décembre 2015 (C. GARCIA)

MILAN NOIR – *Milvus migrans* (hivernage)

Cantal : Andelat (les Cramades), 1 ad. les 7 et 10 janvier (R. RIOLS, S. HEINERICH), puis 1 imm. de deuxième année et 1 ad. différent le 7 février (S. HEINERICH), puis 1 ad. et 1 imm. de première année les 27 novembre et 3 décembre (R. RIOLS), puis 2 ad. et 1 imm. de première année les 11 et 30 décembre (S. HEINERICH) ; Trizac (les Pradelles), 1 le 26 décembre (R. RIOLS) ; le Monteil (Milhac), 1 le 28 décembre (R. COUSTEIX).

Puy-de-Dôme : Busséol (le Montel), 1 le 15 février (G. LE COZ) ; Besse-et-Sainte-Anastaise (la Sagne), 1 ad. le 28 décembre (S. HEINERICH).

L'hivernage exceptionnel de 7 individus en novembre - décembre 2014 laissait présager plus de données en janvier - février 2015 mais, au final, seuls les 3 individus de la décharge d'Andelat (15) ont été revus. La donnée de février dans le Puy-de-Dôme concerne le premier migrateur du passage pré-nuptial. A l'automne et au début de l'hiver suivant, 3 individus débutent à nouveau un hivernage à la décharge d'Andelat et 2 ou 3 individus sont présents sur des plateaux d'altitude fortement touchés par des pullulations de Campagnols terrestres (Arvicola scherman). Cette année encore, tous les Milans noirs hivernants ont été observés parmi les rassemblements de Milans royaux.

PYGARGUE A QUEUE BLANCHE* – *Haliaeetus albicilla* (17/4 - 1/1)

Allier : le Veudre (Beauregard), 1 imm. le 24 février (E. CHEVALIER).

La Val d'Allier au nord de Moulins accueille l'espèce pour la première fois mais le stationnement de cet oiseau fut de courte durée apparemment. Les deux hivers précédents, c'est la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier qui avait accueilli un individu. La date d'observation est quant à elle très classique puisque le Pygargue est principalement noté en Auvergne entre la dernière décennie de novembre et la seconde décennie de mars.

VAUTOUR PERCNOPTERE – *Neophron percnopterus* (9/9 - 1/1)

Cantal : Lavigerie (Laffart), 1 ad. le 30 mai (T. LEROY).

La vallée de Dienne accueille l'espèce pour la quatrième fois. En Auvergne, ce rapace a toujours été observé à l'unité le printemps, et plus particulièrement entre le 15 mai et le 15 juin (69% des observations). Le Percnoptère a été noté à une ou deux reprises dans le département de l'Allier, sept fois dans le Cantal, à cinq reprises en Haute-Loire et aucune mention n'est connue pour le Puy-de-Dôme. Depuis 1999, l'espèce se montre de manière assez régulière (notée 10 années sur 16) dans la région. La légère croissance des effectifs de la population française, passant de moins de 70 couples en 1999 à 93 couples en 2012 (KOBIERZYCKI et al., 2013), explique sans doute cette hausse du nombre de données.

VAUTOUR MOINE – *Aegypius monachus* (45/35 - 19/8)

Cantal : le Falgoux (la Chapeloune), 1 le 6 juin (R. COUSTEIX).

Haute-Loire : **les Estables (bourg), 1 le 6 juin (V. MAURIN) ; Saint-Haon (le Monteil), 1 le 11 juin (C. TOMATI) ; **Moudeyres (la Rose), 1 le 20 juin, puis les 2 (immature), 7 et 26 juillet et encore le 5 août (V. MAURIN) ; **Freyccenet-la-Tour (Boueyroune), 1 immature le 7 juillet (J.-B. BOR, C. RIVERA *vide* O. PUTZ) ; **les Estables (Cros del Mays), 1 immature le 26 juillet (C. CHAIZE) ; **les Estables (Crespy), 1 le 28 juillet (V. MAURIN) ; **Moudeyres (le Gachas), 1 immature le 20 août (C. CHAIZE) ; **les Estables (Guilhaumet), 1 le 22 août (J.-P. BOULHOL) ; **les Estables (Ebranchade), 1 le 3 septembre (J.-P. BOULHOL).

Puy-de-Dôme : Saint-Nectaire (Chamareuge), 1 le 30 avril (M. CLEMENT) ; Saint-Gervais-d'Auvergne (Malavard), 1 imm. de deuxième année le 10 mai (R. RIOLS) ; Saint-Ours (Puy des Gouttes), 2 le 30 juin (J.-C. DUCROT *vide* V. RILLARDON) ; Saint-Martin-d'Ollière (Estroupias), 1 les 19 et 20 juillet (I. GONTHIER).

***Les données provenant du massif du Mézenc ne sont plus soumises à homologation mais sont tout de même intégrées à ce rapport.*

En Auvergne, les observations de Vautour moine sont majoritairement effectuées au printemps et en été. Les données se répartissent entre le 7 mars et le 11 septembre mais les mois de mai à septembre totalisent plus de 85 % des observations. On ne connaît qu'une mention hivernale en décembre 1996 (non soumise à homologation auprès du CHN). On peut le rencontrer principalement dans les montagnes et sur les plateaux du sud de la région, essentiellement dans le Massif du Mézenc et les Monts du Cantal, puis dans une moindre mesure dans le Massif du Sancy et la Chaîne des Puys. Il existe tout de même deux mentions à basse altitude dans l'Allier dont une au nord-ouest du département.

Pour l'année 2015, à noter que l'oiseau observé à Saint-Gervais-d'Auvergne a été bagué poussin en juin 2014 dans les Grands Causses en Aveyron. Par ailleurs, les différentes photos prises dans le Mézenc montrent que le même immature a séjourné au moins du 2 juillet au 20 août, soit pendant 49 jours, et peut-être du 6 juin au 2 septembre en réalité. Enfin, un 9^{ème} individu a fait un court séjour les 18 et 19 mai en Chaîne des Puys mais a été placé en catégorie E par le comité puisque lâché en janvier 2015 dans le cadre du programme de réintroduction des Baronnies (26).

BUSE PATTUE – *Buteo lagopus*

2011 Cantal (CHN) : Coltines, Celles, Coltines, 1 imm. de deuxième année puis de troisième année du 5 novembre au 18 mars 2012 (R. RIOLS *et al.*) ; Celles, Coltines, Ussel, 1 imm. de deuxième année puis de troisième année du 11 novembre au 11 mars 2012 (R. RIOLS *et al.*)

2011 Haute-Loire (CHN) : Bains (ancien marais de Séneujols), Séneujols (la Garde de Nave), Saint-Christophe-sur-Dolaison (le Rouchas), 1 imm. de première année puis de deuxième année du 1^{er} novembre au 7 janvier 2012 (N. VAILLE-CULLIERE *et al.*) ; le Bouchet-Saint-Nicolas (Mont Ayraud), 1 imm. de première année les 12 et 14 novembre (N. VAILLE-CULLIERE).

2011 Puy-de-Dôme (CHN) : Valcivières (Montagne du Monthiallier), 1 imm. de deuxième année le 17 janvier (F. GEILER *fade* S. CHALEIL) ; Aurières (Chabode, la Ribeyre, Ribeyrole, Grands Prés Courts), 1 imm. de première année puis de deuxième année du 3 décembre au 24 février 2012 (C. ROLLANT, M. BOCH *et al.*).

2012 Cantal (CHN) : Celles (les Bornettes), 1 mâle de troisième année puis de quatrième année du 23 décembre au 13 mars 2013 (R. RIOLS *et al.*).

*Toutes les données avec des photos contenues dans la base de données Faune-Auvergne ont désormais été homologuées par le Comité d'Homologation National (KAYSER *et al.*, 2015). Il demeure cependant 18 données sans photo entre 2010 et 2012 qui n'ont toujours pas fait l'objet d'une fiche d'homologation et qui ne peuvent donc être validées. L'ensemble des données entre 2010 et 2013 ont fait l'objet d'une synthèse (DULPHY *et al.*, 2016).*

BUSARD PALE – *Circus macrourus* (6/5 - 4/4)

Cantal : Neuvéglise (Cairado), 1 mâle ad. le 19 septembre (R. RIOLS) ; Roffiac (les Saignats), 1 imm. de première année le 4 octobre (H. VERNE).

Puy-de-Dôme : Manglieu (la Bessière), 1 mâle ad. le 27 septembre (T. BRUGEROLLE).

2011 Allier (CHN) : Saint-Plaisir (Croix rouge), 1 mâle ad. le 9 avril (J.-C. SAUTOUR *et al.*).

Pour l'anecdote, l'oiseau de première année à Roffiac avait maille à partir avec une Hermine qui essayait de le déloger des piquets de clôture sur lesquels il tentait de se reposer.

Avec 3 observations, l'année 2015 se situe dans la bonne moyenne, en deçà toutefois du record de 4 individus enregistré au cours de l'année 2013. La base de données Faune-Auvergne compte 14 données homologuées. D'un point de vue géographique, on compte trois observations dans le département de l'Allier, quatre dans le Cantal, une en Haute-Loire et six dans le Puy-de-Dôme. L'analyse de la phénologie d'apparition de ce rapace en Auvergne montre qu'à l'automne, les Busards pâles passent principalement entre le 15 septembre et les premiers jours d'octobre. Au printemps, les migrants, en grande majorité des mâles adultes jusqu'à présent, passent durant le mois d'avril, principalement dans la première décade.

AIGLE BOTTE – *Aquila pennata* (date précoce)

Cantal : Arches (entailles de Laussis), 1 de forme claire le 17 mars (A. HEDEL).

Donnée précoce puisque les premiers Aigles bottés du printemps sont généralement notés entre le 25 et le 31 mars ces dernières années. D'ailleurs, le second individu de l'année a été plus classiquement observé le 26 mars.

AIGLE DE BONELLI – *Aquila fasciata* (1/1 - 4/1)

Cantal : Tanavelle (Comte), Paulhac (Pradels), 1 imm. de première année les 19 et 23 août (D. PAGES, S. BOURSANGE, C. ROLLANT *et al.*).

Deuxième mention pour le Cantal après un individu observé en septembre 1995 à Albepierre-Bredons. L'oiseau était porteur d'une bague d'origine française. Par ailleurs, il existe cinq autres mentions dans le Puy-de-Dôme et une dans l'Allier. La plupart des données concerne des premières années ou des immatures. Elles ont toutes été obtenues à la fin du printemps et en été, entre le 31 mai et le 11 septembre, à l'exception de la dernière donnée régionale le 2 février 2013 à la Ferté-Hauterive (03).



Photo 4 : Aigle de Bonelli, première année, et Milan royal, adulte, Paulhac (15), août 2015 (C. ROLLANT)

FAUCON CRECERELLETTE – *Falco naumanni* (0/0 - 4/2)

Cantal : Coltines (les Sagnes, Monticlergues), Celles (la Benadèze), 1 mâle imm. de troisième année et 1 femelle imm. de première année les 15 et 16 août (H. VERNE, R. RIOLS).

Première mention régionale. Le Faucon crécerellette faisait partie des espèces dont l'apparition était particulièrement attendue, et notamment sur la Planèze de Saint-Flour à cette époque de l'année car des rassemblements postnuptiaux sont réguliers dans l'arrière pays méditerranéen, notamment en Lozère sur le Causse Méjean et dans une moindre mesure celui de Sauveterre ainsi qu'en Aveyron. Ces mouvements en dehors de l'aire de nidification sont à mettre sur le compte d'une réduction des ressources alimentaires en zone méditerranéenne en période de sécheresse forçant les Crécerellettes à chercher pitance plus au nord ou à plus haute altitude avant de partir en migration vers l'Afrique.



Photo 5 : Faucon crécerellette, mâle de troisième année, Celles (15), août 2015 (R. RIOLS)

FAUCON KOBEZ* – *Falco vespertinus* (date précoce)

Cantal : Roffiac (narse de Nouvialle), 1 femelle adulte le 18 avril (R. RIOLS).

Haute-Loire : Solignac-sur-Loire (Bois de Reymond), 1 mâle adulte le 17 avril (G. RIOU).

Il s'agit de deux données légèrement précoces à l'échelle régionale puisque l'espèce n'est plus soumise à homologation au-delà du 20 avril. Ces deux Kobez étaient aussi annonciateurs d'un passage important par la suite dans notre région (environ 36 individus notés ce printemps).

FAUCON EMERILLON – *Falco columbarius* (estivage)

Cantal : Ussel (les Champs du Couderc), 1 imm. de deuxième année le 5 juillet (H. VERNE).

Ce rapace est soumis à homologation régionale du 20 mai au 20 août puisqu'il ne niche pas en France, ni n'estive. Il s'agit de la première donnée au mois de juillet en Auvergne. L'état de santé de l'oiseau, borgne, explique probablement sa présence en dehors des dates habituelles. Dans notre région, c'est vers le 25 septembre qu'apparaissent les premiers oiseaux migrateurs venus d'Europe du Nord. Le passage automnal, de l'ordre de 36 individus en moyenne ces dernières années, se concentre surtout en octobre. L'espèce hiverne en faible nombre dans la région, principalement en plaine. L'effectif moyen ne serait que de 15 individus par an en décembre - janvier ces dix dernières années (R. RIOLS, comm. pers.). Au printemps, la migration est beaucoup moins décelée et se termine début mai.

RALE DES GENETS – *Crex crex* (11/5 - 9/3)

Allier : Gannat (Chiroux), 1 cht le 14 avril (P. MAURIT).

Puy-de-Dôme : Mont-Dore (Tour Carrée, Val de Courre, le Verrou), 1 cht du 8 juin au 7 juillet (G. TRAPENAT et al.) ; la Sauvetat (le Lieu-Dieu), 1 cht le 9 juin (T. BRUGEROLLE).

De nouveau le Rôle des genêts est noté en période de nidification dans les mégaphorbiaies du Massif du Sancy. Niche-t-il ? Le chanteur dans un champ de luzerne à la Sauvetat (63) a rapidement disparu puisque la parcelle a été fauchée quelques jours après. Quant au chanteur dans une lande à Gannat (03), il ne fut pas réentendu les jours suivants. A noter que ces deux dernières observations concernent des chanteurs entendus en début de nuit, preuve qu'il peut être utile de faire des écoutes crépusculaires au printemps et en été sur les sites qui semblent être favorables à l'espèce.

HUITRIER PIE – *Haematopus ostralegus* (4/5 - 3/6)

Haute-Loire : Borne (le Lac), 5 le 13 août (D. PERROCHEAU).

Puy-de-Dôme : Thiers (base de loisirs), 1 le 31 mars (S. CHALEIL, A. LABRIT).

Espèce essentiellement côtière, l'Huîtrier pie est noté de manière occasionnelle en Auvergne malgré sa facilité d'identification. La dernière observation remontait au 8 septembre 2012 à Montilly (03). Dans le département de la Haute-Loire, seules les gravières de Bas-en-Basset avaient déjà accueilli l'espèce. Par ailleurs, ce groupe de 5 individus constitue un effectif rarement relevé dans notre région puisque les observations d'Huîtrier pie concernent généralement des individus isolés.

PLUVIER ARGENTE – *Pluvialis squatarola* (11/12 - 5/2)

Allier : Chemilly (les Moquets), 1 le 15 mai (J.-C. et M. SAUTOUR).

Puy-de-Dôme : Saint-Anthème (retenue des Pradeaux), 1 le 24 mai (C. GEORGE, J.-J. LALLEMANT, B. RAYNAUD).

Cinq des six dernières mentions régionales concernent le passage pré-nuptial, au cours du mois de mai, au moment où le passage printanier est le plus important au niveau national. L'observation de Chemilly est la 4^{ème} donnée dans la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier depuis 2000. Quant à celle de Saint-Anthème, il s'agit de la première donnée connue dans le Livradois-Forez.

BECASSEAU TACHETE* – *Calidris melanotos* (15/7 - 1/1)

Puy-de-Dôme : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 1 imm. de première année le 6 septembre (T. BRUGEROLLE).

Le Bécasseau tacheté fait une nouvelle apparition en Auvergne deux ans après presque jour pour jour l'observation d'un immature de première année les 4 et 5 septembre 2013 à Borne (43). Il s'agit également de la 4^{ème} mention pour le département du Puy-de-Dôme et de la première pour ce site. Seuls le lac des Bordes à Compains (63) et la narse de Pierrefitte à Talizat (15) ont accueilli l'espèce à plusieurs reprises dans notre région, avec 2 données, pour respectivement un total de 2 et 3 individus.

BARGE ROUSSE – *Limosa lapponica* (18/13 - 10/1)

Puy-de-Dôme : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 1 du 2 au 4 mai (L. MALY, J.-F. CARRIAS, M. et J. LOMBARDY et al.).

Après quatre années blanches, la Barge rousse est de retour en Auvergne avec une mention printanière. Les dernières observations remontaient à 2010, avec 3 individus observés en migration active le 12 septembre à Creste (63) et un individu entendu en migration nocturne le 1^{er} mai à Veyre-Monton (63). La phénologie d'apparition de l'espèce dans la région montre une prédominance des observations automnales, de fin août à mi-octobre, avec toutefois un pic d'observations au printemps dans les premiers jours du mois de mai.



Photo 6 : Barge rousse, Pérignat-sur-Allier (63), mai 2015 (L. DANNEROLLE)

CHEVALIER STAGNATILE* – *Tringa stagnatilis* (2/2 - 1/1)

Puy-de-Dôme : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 1 le 12 mai (G. LE COZ).

Première mention pour le département du Puy-de-Dôme et également première donnée en dehors des zones humides de la Planèze de Saint-Flour depuis 15 ans ! Le passage de cette espèce en Auvergne est vraiment occasionnel puisqu'on ne compte que sept données depuis la première mention régionale en juin 1989 à Bas-en-Basset (43). Les départements de l'Allier et du Cantal ont accueilli chacun l'espèce à trois reprises. La Haute-Loire et le Puy-de-Dôme une seule fois.

STERNE HANSEL – *Gelochelidon nilotica* (2/3 - 2/4)

Puy-de-Dôme : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 4 le 19 mai (T. BRUGEROLLE, J.-C. LABLANQUIE).

Cette donnée apporte la seconde mention pour le site de Pérignat-sur-Allier après un individu observé le 29 avril 1995. C'est aussi le groupe le plus important noté en Auvergne. Toutes les données, au nombre de quatre seulement, ont été obtenus lors du passage prénuptial, entre le 29 avril et le 8 juin. Trois concernent le Puy-de-Dôme et une le Cantal.



Photo 7 : Sterne hansel, Pérignat-sur-Allier (63), mai 2015 (J.-C. LABLANQUIE)

STERNE CAUGEK – *Sterna sandvicensis* (2/1 - 2/3)

Puy-de-Dôme : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 3 le 12 avril (L. BELENGUIER, M. POUSSIN, T. BRUGEROLLE).

Il s'agit de la première donnée pour le Puy-de-Dôme et de la troisième mention régionale après les observations de 2 individus le 15 mai 1987 à Cussac (15) et d'un oiseau les 4 et 5 avril 2013 à Naucelles (15). Comme pour la Sterne hansel, toutes les observations ont été réalisées lors de la migration prénuptiale. A noter que les gravières de Pérignat-sur-Allier ont accueilli ces deux dernières années cinq espèces de sterne : la Pierregarin (nicheuse) et les Sternes naine, caugek, hansel et caspienne en migration prénuptiale. Il ne manque plus que la Sterne arctique, qui a déjà été vue sur la commune proche de Mirefleurs, voire une espèce encore plus rare...

GUIFETTE LEUCOPTERE* – *Chlidonias leucopterus* (15/13 - 1/1)

Haute-Loire : Bas-en-Basset (gravière), 1 le 5 mai (P. CARRION).

Troisième mention altiligérienne après les observations d'un individu le 7 mai 2000 à Costaros et d'un autre le 11 mai de la même année à Borne. Les dix-sept données auvergnates se répartissent ainsi : cinq mentions dans la dernière décennie d'avril, dix en mai, une en septembre et une en octobre. L'Allier est le département qui compte le plus de données.

PETIT-DUC SCOPS – *Otus scops* (date tardive)

2011 Haute-Loire : Cistrières (Bois de Gris), 1 le 9 septembre (D. VIGIER).

Donnée intéressante car il s'agit de la dernière date de contact d'un couple cantonné depuis le 24 mai. Néanmoins, elle est sans doute peu révélatrice des dates de départ de la population auvergnate car ce couple fréquentait les abords d'une pessière à 1000 mètres d'altitude dans un contexte biogéographique paraissant aberrant pour le Petit-Duc.

CHEVECHETTE D'EUROPE – *Glaucidium passerinum* (x/x - 74/27)

Haute-Loire : Monts du Livradois, quatre à sept sites principalement occupés par des mâles chanteurs et un couple possible (D. VIGIER) ; Haut-Vivaraïs, trois sites : le premier avec un couple nicheur certain, au moins un jeune à l'envol, et les deux autres avec un mâle chanteur (V. PALOMARES) ; Plateau et succs de l'Yssingelais, un site : 1 cht en octobre, novembre et décembre (C. TOMATI, N. VAILLE-CULLIERE).

Puy-de-Dôme : Monts du Livradois, deux à trois sites : l'un avec un couple nicheur certain, nombre de jeunes à l'envol inconnu (D. VIGIER, C. CHERIE, A. LABRIT *et al.*) et un ou deux autres sites avec un mâle chanteur (D. VIGIER) ; le Brugeron (Burons de chez Ferré), 1 cht le 10 avril (J.-C. CORBEL) ; Saint-Clément-de-Valorgue (le Devay), 1 mâle cht le 12 avril (N. LEFEBVRE) ; le Brugeron (les Fanges), 1 mâle cht le 12 avril (A. HERRERA) ; Job (Forêt de Montroudez), un couple nicheur probable le 24 mai (S. HEINERICH, C. ROLLANT, T. BRUGEROLLE *et al.*) ; Ambert, un couple le 1^{er} novembre (N. LEFEBVRE) ; Grandrif (le Bois des Champs), 1 m. cht le 6 novembre (N. LEFEBVRE) ; Saint-Martin-des-Olmes (le Furodin), 1 m. cht le 6 novembre, peut-être le même que précédemment (N. LEFEBVRE) ; le Brugeron (Croix du Piroux), 1 m. cht le 10 novembre (J.-C. CORBEL) ; le Brugeron (Bois de la Grôle), 1 m. cht le 10 novembre (J.-C. CORBEL) ; le Brugeron (Bois du Grun du Piroux), 1 m. cht le 14 novembre (J.-C. CORBEL) ; le Brugeron (Bois de l'Aile), 1 m. cht le 14 novembre, peut-être le même que précédemment (J.-C. CORBEL).

*La première mention de la Chevêchette d'Europe en Auvergne ne date que de 2007. Un premier oiseau, un mâle célibataire, est alors découvert au printemps dans la chaîne des Puys (CHASSAGNARD, 2007) puis il sera accompagné d'une femelle à partir d'octobre. Le printemps suivant, le couple nichera, menant 2 jeunes à l'envol (CHASSAGNARD *et al.*, 2008) mais l'arbre portant la loge tombera en automne. Le mâle est alors irrégulièrement entendu de 2009 à 2011 mais il n'est plus contacté à partir de 2012. Néanmoins, la présence de la Chevêchette dans ce massif forestier pourrait être toujours d'actualité puisque des passereaux aiment de temps en temps à la repasse de son chant sur quelques sites.*

Ce n'est qu'en 2012 que de nouvelles Chevêchettes sont découvertes, cette fois en Haute-Loire : un chanteur est contacté en automne à la limite des massifs du Pilat et du Vivaraïs puis un second dans le massif du Meygal. L'année 2013 n'apporte qu'une seule mention : l'individu du Meygal, de nouveau contacté en avril. En 2014, elle est découverte dans quatre nouveaux massifs : la Montagne bourbonnaise (1 site), le Forez (5 à 6 sites), le Livradois (3 sites) et en limite Devès / Mézenc (1 site). Sa présence est à nouveau confirmée dans le Meygal et un site nouveau est découvert dans le Haut-Vivaraïs.

En 2015, les données proviennent essentiellement du Livradois-Forez où les recherches se sont poursuivies. Des chanteurs étant contactés sur des sites très proches et rarement en simultané, les effectifs ne peuvent être exprimés qu'avec une fourchette. Cependant, d'après des observateurs suisses connaissant bien l'espèce, des oiseaux contactés à 1,5 km de distance indiqueraient des territoires différents mais ceci reste à prouver en Auvergne (D. VIGIER, com. pers.). Dans le Livradois (43-63), 6 à 10 sites occupés ont donc été trouvés cette année. Un couple nicheur occupant une loge de Pic épeiche sur une chandelle est suivi de mi-avril à mi-juin. Un jeune est vu montrant sa tête à la loge mais le nombre de jeunes menés à l'envol est inconnu. Dans le Forez, on recense 9 à 11 sites occupés. Deux couples ont été notés, dont l'un au mois de mai avec un comportement laissant soupçonner une reproduction en cours. Trois sites du Haut-Vivaraïs ont également été suivis ce printemps : l'un d'eux a accueilli un couple qui donnera au moins un jeune à l'envol. Enfin, la Chevêchette est découverte cet automne dans la région d'Yssingéaux. Le bilan 2015 est donc excellent puisque 19 à 25 sites occupés ont été recensés sur l'ensemble de la région.



Photo 8 : Chevêchette d'Europe, Saint-Julien-Molhesabate (43), juin 2015 (V. PALOMARES)

MARTINET A VENTRE BLANC – *Apus melba* (date tardive)

Puy-de-Dôme : Cournon-d'Auvergne (les Quériaux), 3 le 11 octobre (T. BRUGEROLLE) ; Veyre-Monton (Puy de Marmant), 1 le 13 octobre (G. BRUGEROLLE).

Les observations tardives de ces dernières années ont toutes été réalisées à moins de 10 km de la ville de Cournon-d'Auvergne où quelques couples nicheurs sont fortement suspectés. Le début de la période d'homologation avait été fixé par rapport aux dates de départ de la population altiligérienne, avant le 10 octobre, mais à partir du 1^{er} janvier 2016 elle sera fixée par rapport aux dates de départ de cette petite population planitiaire, avant le 1^{er} novembre.

ROLLIER D'EUROPE – *Coracias garrulus* (60/29 - 30/9)

Allier : Lalizolle (les Moulins, les Planches), 1 imm. de première année du 13 au 19 septembre (X. THABARANT, D. HOUSTON, C. RIVOAL) ; la Chapelle-aux-Chasses (Montapeine), 1 imm. de première année le 15 septembre (G. CHOQUET).

Cantal : Paulhac (Fond de la Salesses), 1 imm. de première année les 26 et 28 août (C. ROLLANT, D. PAGES, S. BOURSANGE et al.).

Haute-Loire : les Vastres (les Combettes, Barges), 1 imm. de première année les 11 et 12 août (J.-P. BOULHOL, C. CHAIZE et al.) ; Aurec-sur-Loire (les Rases), 1 imm. de première année du 14 au 29 août (L. GOUJON) ; Yssingeaux (Livinhac), 1 imm. de première année du 24 août au 6 septembre (F. LAGET et al.) ; Saint-Martin-de-Fugères (le Cros), 1 imm. de première année le 1^{er} septembre (O. PUTZ).

Puy-de-Dôme : Mons (les Gros), 1 imm. de première année le 20 août (J.-J. LALLEMANT, D. HOUSTON) ; Saint-Germain-Lembron (Domaine de Bel-Air), Vichel (Pralunal), 1 imm. de première année le 24 août (D. PAGES, S. BOURSANGE).

Les observations de Rollier d'Europe se multiplient depuis quelques années, au point que ses apparitions à la fin de l'été sont devenues prévisibles voire attendues en Haute-Loire. Rappelons toutefois qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Au XX^{ème} siècle, le Rollier est cité pour la première fois en Auvergne en 1975. Un individu est alors trouvé mort (vraisemblablement tué par un véhicule) au Donjon dans le département de l'Allier le 18 mai par M. RAY qui l'a fait naturaliser. Le taxidermiste affirme qu'il en a naturalisé un second à la même époque en provenance du même endroit. La même année, le stationnement d'un 3^{ème} individu est suivi par G. BULIDON du 6 au 15 septembre à Bizeneuille, toujours dans l'Allier (AUCLAIR et al., 1976). Les années 80 apportent deux nouvelles mentions qui fournissent les premières données départementales pour le Cantal (1 le 8 août 1982 à Beaulieu vu par M. GUIHAL) et la Haute-Loire (1 imm. de première année le 30 août 1987 à Langeac observé par G. COCHET). Dans les années 90, le nombre d'observations augmente légèrement avec 5 individus (3 au printemps et 2 en été). C'est dans cette décennie que la première observation contemporaine dans le Puy-de-Dôme est faite le 1^{er} mai 1996 à Sauxillanges (P. MARTIN). Dans les années 2000, le Rollier se montre encore très rarement, ne totalisant que 5 individus en une décennie. Ce n'est qu'à partir de 2011 que l'espèce devient d'apparition annuelle : 2 individus sont notés cette année là, 4 en 2012 dont le premier groupe de 3 individus observé en Auvergne, 4 en 2013, un record de 15 individus en 2014 lors d'un afflux estival exceptionnel observé également dans d'autres régions françaises (DUQUET, 2015) et encore 9 en 2015, soit déjà 33 individus pour la décennie en cours !

Les données sont inégalement réparties entre le printemps et le milieu de l'été. Les observations printanières s'étalent du 1^{er} mai au 10 juin et ne concernent que 7 individus. Un dépassement vers le nord de l'aire de distribution au cours de la migration prénuptiale de cet oiseau méditerranéen serait une explication. Les données estivales après la période

de nidification sont bien plus nombreuses ($n = 42$ individus) et s'étalent du 13 juillet au 19 septembre, avec un maximum d'individus lors la dernière décade du mois d'août et la première de septembre. Depuis que l'espèce est devenue d'apparition annuelle en 2011, 94% des données de Rollier ont d'ailleurs été obtenues en été. C'est à cette époque de l'année que les groupes les plus importants sont signalés (maximum de 3 individus) et que les stationnements les plus longs sont notés, pouvant aller jusqu'à 21 jours en 2014 à Chabreloche dans le Puy-de-Dôme (B. GILARD, L. BARGES et al.). Ces apparitions estivales semblent concerner en grande majorité des individus de première année mais l'âge des oiseaux n'est pas toujours déterminé par les observateurs. A l'instar du Faucon crécerellette, une remontée vers le nord après une réduction des ressources alimentaires en zone méditerranéenne, associée à la bonne santé actuelle de la population française, expliquerait ces apparitions estivales de plus en plus fréquentes.

De 1975 à nos jours, le nombre de données est assez inégalement réparti entre les quatre départements auvergnats : 23 individus ont été notés en Haute-Loire, 13 dans le Puy-de-Dôme, 13 dans l'Allier (jusqu'à Nassigny, à l'extrême nord-ouest du département) et seulement 3 dans le Cantal. S'il semble logique que la Haute-Loire se taille la part du lion puisqu'il s'agit du département le plus proche des premières populations nicheuses (sud de la Drôme et nord du Gard), il est curieux que le Cantal ne compte pas plus d'observation malgré sa situation géographique. C'est d'ailleurs le seul département de la région qui n'a pas été atteint lors de l'afflux de l'été 2014. La faible pression d'observation dans ce département pourrait être une explication mais elle demeure quand même relativement forte au cœur de l'été sur la Planèze de Saint-Flour qui semble être un milieu idéal pour le Rollier (première donnée sur ce plateau seulement en 2015 !). Une remontée vers le nord principalement par la vallée du Rhône, donc bien loin du Cantal, ou des barrières écologiques comme les vastes massifs boisés du nord de la Lozère pourraient être également des explications.

HIRONDELLE DE ROCHERS – *Ptyonoprogne rupestris* (hivernage)

Allier : Teillet-Argenty (barrage de Rochebut), 3 du 21 novembre au 23 décembre (N. DESCHAUME, F. BIEGNON et al.).

Cantal : Chalvignac (barrage de l'Aigle), 3 le 4 janvier (S. HEINERICH).

Haute-Loire : le Brignon (les Combes), 1 le 11 janvier (O. PUTZ, C. RIVERA, J.-B. BOR).

Puy-de-Dôme : Saint-Jacques-d'Ambur (Andan), 6 le 18 janvier (S. HEINERICH).

Lors de l'hiver 2014-2015, des tentatives d'hivernage ont été notés sur trois sites dans les gorges de la Dordogne, de la Loire et de la Sioule. Un individu avait déjà été noté le 8 décembre 2014 au barrage de l'Aigle et il pourrait s'agir d'un hivernage complet, comme en 2011-2012 (RIOLS, 2012). Néanmoins, on ignore si ces hirondelles sont restées ou parties avec l'arrivée de conditions hivernales bien plus rigoureuses à partir du 20 janvier. Au début de l'hiver suivant, le nombre de données est beaucoup plus modeste : seules 3 hirondelles ont entamé un hivernage dans la vallée du Cher à basse altitude.



Photo 9 : Hirondelle de rochers, Teillet-Argenty (03), décembre 2015 (J.-P. TOUMAZET)

PIPIT A GORGE ROUSSE* – *Anthus cervinus* (15/22 - 11/6)

Cantal : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 les 16 et 17 avril (Y. BLAT) puis 2 du 28 avril au 2 mai (P.-J. DUBOIS, H. VERNE) ; Cussac (les Bornes), 1 le 18 avril (R. RIOLS, H. VERNE), puis 1 le 9 mai (V. GOMA) ; Cussac (narse de Lascols), 1 femelle le 27 avril (S. HEINERICH, M. BOCH).

En Auvergne, 69% des observations de Pipit à gorge rousse ont été réalisées entre le 13 avril et le 14 mai ($n=40/58$). Le pic du passage printanier se situe aux alentours du premiers mai. Avec seize observations, la narse de Lascols et ses abords est de loin le site qui fournit le plus de données. Aucun autre site ne dépasse cinq observations.

BERGERONNETTE PRINTANIERE – *Motacilla flava*

Individus présentant les caractéristiques de la sous-espèce *cinereocapilla* dite **Bergeronnette d'Italie** (5/5 - 3/3)

Cantal : Cussac (Lascols), 1 m. le 12 avril (Y. BLAT) ; Ytrac, 1 m. le 19 avril (H. VERNE) ; Tanavelle (Signoflour), 1 m. ad. le 29 avril (P.-J. DUBOIS).

Les dernières observations de cette sous-espèce en Auvergne remontaient à l'année 2011. Elle a été identifiée à huit reprises depuis 2000 : sept données concernant le passage pré-nuptial en avril ; la huitième un mâle territorial courant mai en Grande Limagne dans le Puy-de-Dôme.



Photo 10 : Bergeronnette d'Italie, mâle adulte, Tanavelle (15), avril 2015 (P.-J. DUBOIS)

BERGERONNETTE DE YARRELL – *Motacilla alba*

Individus présentant les caractéristiques de la sous-espèce *yarrellii* dite **Bergeronnette de Yarrell** (23/29 - 4/4)

Cantal : Lanobre (Château de Val), 1 mâle le 18 janvier (A. LAMARCHE, E. FRESSINAUD, C. COUTURIER) ; Ytrac, 2 type femelle le 30 mars et 1 f. le 3 avril (H. VERNE).

Puy-de-Dôme : Ludesse (le Piège), 1 mâle le 8 mars (T. BRUGEROLLE).

La Bergeronnette de Yarrell ne niche que dans le Iles Britanniques et s'installe ponctuellement sur le continent sur une frange littorale allant de la Bretagne au Danemark. Elle demeure un nicheur très rare en France, bien souvent apparié à la forme type. En hiver, elle est commune en Normandie, en Bretagne et sur le littoral atlantique, tout en devenant plus rare au sud du département de la Charente-Maritime. Elle est beaucoup plus occasionnelle à l'intérieur des terres et au bord de la Méditerranée.

En Auvergne, il existe un individu naturalisé avant 1960 mais non daté précisément en provenance de Clermont-Ferrand conservé dans les collections du musée H. Lecoq (BOITIER, dir., 2000). La première mention contemporaine dans la bibliographie régionale remonte au 21 août 1980 avec un individu en Haute-Loire (B. JOUBERT). Cependant, la date est curieuse pour une sous-espèce ne nichant pas en Auvergne et BULIDON dans sa synthèse sur les oiseaux rares de 1970 à 1994 ne la considère pas comme la première observation régionale contemporaine, tout comme la liste commentée des oiseaux d'Auvergne ne retient pas cette donnée. Il faut attendre février 1990 pour que la Bergeronnette de Yarrell fasse sa réapparition, cette fois dans l'Allier : T. BRUGEROLLE la note le 18 février à la Ferté-Hauterive lors d'une sortie dominicale du Centre Ornithologique Auvergne avec R. BLANCHON, qui ne note pas l'espèce ce jour là, mais 2 jours plus tard à Saint-Loup. Y a-t-il eu 2 données différentes ou une seule donnée avec des erreurs de localité et de date ? L'année suivante, un individu est contacté pour la première fois dans le Puy-de-Dôme, à Aulnat le 20 novembre (C. PAILLET). En 1995, le plus grand groupe jamais signalé dans notre région (20 individus) est observé le 21 octobre à la Ferté-Hauterive par R. BLANCHON et M.-F. FRAGNON. A une date étonnante, elle est de nouveau notée le 31 juillet 1996 à Riom (63) par R. BLANCHON. Il faudra attendre une dizaine d'années pour la voir réapparaître, cette fois le 22 mai 2005 à Parentignat dans le Puy-de-Dôme (T. BERNARD). Ce n'est seulement qu'à partir de 2008 qu'elle est notée chaque année avec en moyenne 3 individus par an. La majorité des données proviennent désormais du Puy-de-Dôme mais aussi du Cantal, où elle est observée pour la première fois dans ce département le 13 mars 2011 à Roffiac (H. VERNE). Une meilleure connaissance des critères d'identification, notamment des oiseaux de type femelle, ainsi qu'une plus grande attention portée aux groupes de Bergeronnettes grises lors du passage pré-nuptial, seraient des explications à cette soudaine hausse du nombre de données plutôt qu'à une modification de l'aire d'hivernage.

De 1960 à 2015, la Bergeronnette de Yarrell a donc été observée de 28 à 30 reprises pour au moins 57 individus, les

8 dernières années cumulant au moins 76% des données connues. Elle est observée principalement lors du passage pré-nuptial, surtout en mars et en avril. L'amplitude de ce passage est cependant très étalée, du 18 février pour la donnée la plus précoce au 22 mai pour la donnée la plus tardive. A cette époque de l'année, elle est souvent accompagnée de Bergeronnettes grises de la sous-espèce type et fréquemment observée se nourrissant au pied du bétail ou des chevaux. Les données lors du passage post-nuptial sont beaucoup plus rares, voire anecdotiques. Par contre, plusieurs mentions hivernales ont été signalées ces dernières années et pourraient indiquer un hivernage occasionnel ou régulier d'un faible nombre d'individus en Auvergne. Ainsi, en janvier 2010, un mâle est noté à Aurec-sur-Loire en Haute-Loire (P. BRENAS) et de 1 à 4 individus sont simultanément présents à la décharge de Clermont-Ferrand dans le Puy-de-Dôme (T. BRUGEROLLE). En janvier 2015, un mâle est noté dans un gros dortoir de Bergeronnette grise de la forme type à Bort-les-Orgues dans le Cantal (A. LAMARCHE et al.). Le mâle présent le 22 novembre 2011 à proximité de la décharge de Saint-Flour dans le Cantal (R. RIOLS) pourrait être un oiseau faisant une tentative d'hivernage. Si l'ampleur et la régularité des passages migratoires de la Bergeronnette de Yarrell sont désormais mieux connues, l'hivernage de cette sous-espèce en Auvergne reste donc encore à étudier, par exemple en allant observer les dortoirs ou les concentrations de Bergeronnettes grises dans les décharges à cette époque de l'année.

GORGEBLEUE A MIROIR – *Luscinia svecica* (date précoce)

Cantal : Ytrac, 1 mâle les 8 et 10 mars (H. VERNE).

Le 8 mars est désormais la date la plus précoce pour la Gorgebleue en Auvergne. Le passage pré-nuptial de ce passereau débute surtout à partir du 20 mars et prend fin en mai. Les années précédentes, les premières Gorgebleues du printemps furent notées le 17 mars 2014, le 21 mars 2013, le 14 mars 2012, le 21 mars 2011 et le 20 mars 2010. Quant à l'observation la plus tardive connue à ce jour, c'est le 14 octobre 2014.

BOUSCARLE DE CETTI – *Cettia cetti* (6/5 - 2/1)

Allier : Varennes-sur-Allier (le Clos Richard, la Bêche), 1 cht les 3 et 13 octobre (C. RIVOAL, D.-J. TILBORGHES).

La population nicheuse du Val d'Allier a disparu suite à la vague de froid de 1985. Depuis, quelques individus erratiques ou cantonnés mais de manière isolée sont de temps en temps notés le long de l'Allier sans toutefois que la Bouscarle réapparaisse de manière durable malgré les hivers doux. La reconquête de ses anciens territoires par le nord-ouest de notre région n'est sans doute qu'une question de temps. Mais gardons à l'esprit qu'un autre passereau craignant les hivers rigoureux, la Cisticole des joncs, a elle aussi des difficultés à s'implanter.

ROUSSEROLLE EFFARVATTE – *Acrocephalus scirpaceus* (date tardive)

Cantal : Menet (lac de Menet), 1 le 29 octobre (R. COUSTEIX).

Le 29 octobre devient donc la date la plus tardive connue pour cette espèce en Auvergne. L'ancienne date record était le 28 octobre 1980. Le nombre d'observations après le 1^{er} octobre a été important cet automne (n=19) en comparaison à la moyenne des cinq dernières années (3,4 données) et sur un plus grand nombre de sites qu'à l'accoutumée. Sans doute l'absence de gelée a permis à l'entomofaune de se maintenir, permettant ainsi aux Effarvattes de stationner plus longtemps, à moins que les observateurs n'aient plus porté leur attention sur les passereaux cette année.

ROUSSEROLLE TURDOIDE – *Acrocephalus arundinaceus* (x/x - 5/3)

Allier : Saint-Rémy-en-Rollat (les Carrés), 1 cht les 25 et 27 mai (C. RIVOAL, G. LE ROUX) ; Lurcy-Lévis (étang des Bruyères), un couple le 25 juin, puis 1 mâle cht les 2 et 13 juillet (A. TROMPAT, C. CHERIE).

De moins en moins de données malgré la hausse du nombre de participants à Faune-Auvergne. Un couple probablement nicheur est noté sur un étang à Lurcy-Lévis. Il s'agit du site le plus régulièrement occupé par l'espèce ces dernières années. L'oiseau à Saint-Rémy-en-Rollat était par contre en halte migratoire. La population régionale oscillait entre 0 et 4-5 chanteurs entre le début des années 1980 et 2007 (VRIGNAUD, 2010). Cette dernière décennie, elle est de l'ordre de 1,5 chanteur nicheur possible ou probable par an.

FAUVETTE BABILLARDE – *Sylvia curruca* (date tardive)

Puy-de-Dôme : Veyre-Monton (Poumand), 1 le 4 octobre (T. BRUGEROLLE).

Ce passereau est soumis à homologation régionale du 10 septembre au 31 mars. D'après GUELIN in LPO Auvergne (2010), les derniers chants de la population nicheuse du département de l'Allier sont émis début juillet, puis la Fauvette babillarde repart discrètement dès le mois d'août et a totalement quitté la région au plus tard au tout début de septembre. Quelques rares données ces dernières années, dont celle-ci, laissent à penser que le passage post-nuptial a une amplitude plus large dans notre région en fin de compte.

POUILLOT A GRANDS SOURCILS* – *Phylloscopus inornatus* (1/1 - 1/1)

Puy-de-Dôme : Mirefleurs (l'Île de Mirefleurs), 1 le 15 octobre (T. BRUGEROLLE).

Cinquième mention régionale qui s'inscrit dans un petit afflux à l'intérieur des terres en France cet automne. La dernière observation remontait au 26 octobre 2012 avec un individu à Joze (63). Un nombre inhabituel de Pouillots à grands sourcils à l'intérieur des terres avait également été remarqué cette année là. Rappelons que parmi les dix pouillots orientaux déjà observés en France, seuls deux l'ont été en Auvergne : le Pouillot à grands sourcils et le Pouillot véloce sibérien qui fournissent respectivement un total de cinq et trois données.

PIE-GRIECHE A TETE ROUSSE – *Lanius senator*

Individu présentant les caractéristiques de la sous-espèce *badius* (1/1 - 1/1)

Puy-de-Dôme : Billom (la Prade), 1 le 19 mai (T. BRUGEROLLE).

Cette sous-espèce niche dans les îles Baléares, en Corse et en Sardaigne. Lors de la migration prénuptiale, quelques individus remontent un peu plus au nord et peuvent être observés sur le continent, principalement en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et dans une moindre mesure en Languedoc-Roussillon pour la France. En Auvergne, il s'agit d'un taxon d'apparition accidentelle. Jusqu'alors, cette sous-espèce n'avait été notée qu'une seule fois avec un individu le 21 avril 2004 à Roffiac dans le Cantal.

CORNEILLE MANTELEE* – *Corvus cornix* (25/10 - 1/1)

Cantal : Coltines (la Cham de Coltines), 1 le 11 avril (Y. BLAT).

Troisième donnée pour le Cantal. La dernière mention régionale de ce corvidé provenait également de ce département avec un individu le 5 mai 2013 à Roannes-Saint-Mary. La Corneille mantelée reste cependant surtout observée en hiver dans notre région.



Photo 11 : Corneille mantelée, Coltines (15), avril 2015 (Y. BLAT)

CORNEILLE NOIRE x CORNEILLE MANTELEE – *Corvus corone x Corvus cornix* (1/1 - 7/5)

Allier : Vallon-en-Sully (la Grave), 2 le 11 janvier (M. AUSANNEAU, C. DESBORDES, R. GRIGNON).

Puy-de-Dôme : Aulhat-Saint-Privat (Pierre-Blanche), 1 le 10 janvier (T. BRUGEROLLE) ; Gerzat (l'Oratoire), 2 le 9 mars et 1 le 23 septembre (B. ROCHE) ; Cébazat (le Caire), 1 le 17 mars (A. SPAETH).

Cinq individus différents la même année, voilà qui n'était jamais arrivé. Les deux individus à Vallon-en-Sully stationneraient depuis 3 ans en fait. Quant aux observations à Cébazat et à Gerzat, elles ne doivent concerner que deux individus différents, ces communes étant voisines.

NIVEROLLE ALPINE – *Montifringilla nivalis* (date tardive)

Haute-Loire : les Estables (Marmailles), 1 le 12 avril (J.-P. BOULHOL, C. CHAIZE).

Les données estivales de Niverolle alpine sont soumises à homologation entre le 1^{er} avril et le 30 septembre. Dans la base de données de la LPO Auvergne, les Niverolles hivernantes se montrent encore fréquentes jusque dans la dernière décade du mois de mars. Au-delà, on ne compte que huit données, réparties de la première décade du mois d'avril à la dernière décade de mai. La localisation dans le Mézenc est classique par contre.

BOUVREUIL PIVOINE – *Pyrrhula pyrrhula*

Oiseaux présentant les caractéristiques d'une population de la sous-espèce nominale dite **Bouvreuil trompetant** (x/x - 1/1)

Allier : Monétay-sur-Allier (les Plachis), 1 le 30 décembre 2015 (W. GUILLET).

C'est la première fois que le Bouvreuil trompetant est contacté en Auvergne en dehors de toute irruption hivernale. Néanmoins, l'apparition d'individus isolés avait déjà été constatée dans le nord-est de la France. Pour rappel, les seules données de ce taxon remontent aux hivers 2012-2013 (31 individus), 2010-2011 (77 individus) et 2005-2006 avec plus de 100 données (FRENOUX, 2006).

BRUANT DES NEIGES* – *Plectrophenax nivalis* (10/10 - 1/8)

Puy-de-Dôme : Besse-et-Saint-Anastaise (col du Couhay), 8 le 1er janvier (A. et P. RIGAUX).

Ce groupe de 8 individus constitue l'effectif le plus important observé en Auvergne. Ce superbe passereau semble se montrer pratiquement chaque hiver dans nos montagnes désormais. Au cours des dernières années, il a en effet été noté à plus de 1000 mètres d'altitude en janvier 2014, à 2 reprises en janvier 2012, en décembre 2010 et en décembre 2009 - janvier 2010. Par ailleurs, trois des seize mentions régionales proviennent du Massif du Sancy. Il s'agit cependant de la première donnée pour la commune de Besse-et-Sainte-Anastaise, les deux autres données provenant de la commune de Chastreix.

Bibliographie

ANDRIEU R., 2010. Crabier chevelu in LPO Auvergne, 2010. Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne. Coordination Alex Clamens. *Delachaux et Niestlé* : 85-86.

AUCLAIR R., AUCLAIR S., BRUGIERE D., RENAULT D., ROCHE P., ROCHE D., 1976. Observations de quelques espèces peu communes en Allier. *Le Grand-Duc*, 9 : 23-28.

BLANCHON R., BRUGIERE D., 1984. Observations de Flamants roses (*Phoenicopterus ruber roseus*) dans le Val d'Allier en novembre 1982. *Le Grand-Duc*, 25 : 24-25.

BOITIER E. (dir.), 2000. Liste commentée des oiseaux d'Auvergne. *Le Grand-Duc*, hors série n°1.

BRUGEROLLE T., DULPHY J.-P., TROMPAT A. et le CHR Auvergne, 2012. Rapport du Comité d'Homologation Régional : année 2011. *Le Grand-Duc*, 80 : 32-42.

BRUGIERE D., 1988. Evolution de l'avifaune reproductrice des départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, du Cantal et de la Lozère au cours des quinze dernières années. Mise au point sur l'avifaune. *Le Grand-Duc*, 33 : 40-66.

BRUGIERE D., ROCHE D., ROCHE P., 1979. Statut des ardéidés des bassins de l'Allier, du bassin de la Loire (en amont de Nevers et hormis la plaine du Forez) et du haut val de Cher. *Le Grand-Duc*, 15 : 1-49.

BULIDON G., 1994. Oiseaux rares irrégulièrement rencontrés en Auvergne : I : des palmipèdes aux limicoles. *Le Grand-Duc*, 45 : 19-28.

BULIDON G., 1995. Oiseaux rares irrégulièrement rencontrés en Auvergne : II – des Laridés aux Fringilles. *Le Grand-Duc*, 47 : 2-7.

CHASSAGNARD G., 2007. Découverte de la Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*) dans le Puy-de-Dôme. *Le Grand-Duc*, 70 : 35-36.

CHASSAGNARD G., RIOLS C., RIOLS R., 2008. Du nouveau pour la Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*) en Auvergne en 2008 : reproduction et alimentation. *Le Grand-Duc*, 73 : 14.

DULPHY J.-P., BRUGEROLLE T., RIOLS R., 2016. La Buse pattue (*Buteo lagopus*) en Auvergne (2010-2013). *Le Grand-Duc*, 84 : 15-20.

DUQUET M., 2015. Afflux de Rolliers d'Europe *Coracias garrulus* en France non méditerranéenne en août 2014. *Ornithos*, 22 : 146-165.

FRENOUX J.-M., 2004. Etat des populations d'anatidés en Auvergne. Nidification, phénologie migratoire et hivernage. Période 1993-2003. *Le Grand-Duc*, 65, numéro spécial.

FRENOUX J.-M., 2006. Invasion de Bouvreuils « trompetteurs » (*Pyrrhula pyrrhula pyrrhula*) en Auvergne au cours de l'hiver 2005-2006. *Le Grand-Duc*, 68 : 31-32.

GUELIN F., 2010. Fauvette babillarde in LPO Auvergne, 2010. Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne. Coordination Alex Clamens. *Delachaux et Niestlé* : 373-374.

KAYSER Y., VERNEAU A. et le CHN, 2015. Les oiseaux rares en France en 2013. 31^{ème} rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos*, 22 : 113-145.

KOBIERZYCKI E., ORABI P., PONCHON C., 2013. Vautour percnoptère *Neophron percnopterus* in les Cahiers de la surveillance Rapaces. Supplément à Rapaces de France n°15. Hors-série de l'Oiseau Magazine : 12.

LHERITIER J.-N., 1979. Ponte exceptionnelle chez le Butor étoilé *Botaurus Stellaris*. *Alauda*, 47 : 39-40.

RIOLS R., 2012. Premier hivernage de l'Hirondelle de rochers (*Ptyonoprogne rupestris*) en Auvergne. *Le Grand-Duc*, 80 : 21-23.

VRIGNAUD S., 2010. Rousserolle turdoïde in LPO Auvergne, 2010. Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne. Coordination Alex Clamens. *Delachaux et Niestlé* : 216-217.

